

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

*Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000*

**Séance publique du 28 juin 2019**

Membres en exercice : 8  
Date de Publicité : 1<sup>er</sup> juillet 2019

D/2019-013

Aujourd'hui, vendredi 28 juin 2019, à 14 heures, s'est réuni à son siège, 40 avenue de la Gare, à Bordeaux, le comité syndical sous la présidence de :

**Madame Emmanuelle CUNY, Présidente du SIVU**

Etaient présents :

*A titre de titulaires :*

Mesdames CUNY, MARCHAND, JAMET et BOISSEAU et Monsieur LAMAISON

Pouvoir :

Etaient excusés :

Mesdames LABORDE, POITREAU, LIRE, DARTEYRE, JARTY-ROY, WALRYCK, BOUILHET et RAUX et Messieurs du PARC, BRASSEUR et PRADELS

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2019

Application agréée E-legalite.com

70\_DE-033-253306187-20190628-D2019\_013-D



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC**

**D-2019/013**

**Compte de gestion de l'Administrateur des Finances Publiques  
Pour l'exercice 2018 - Avis**

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose d'adopter la délibération ci-après qui approuve le compte de gestion de Monsieur le Trésorier des Finances Publiques pour l'exercice 2018 :

Aux termes de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Syndical doit se prononcer sur les comptes remis par Monsieur l'Administrateur des Finances Publiques.

**LE COMITE SYNDICAL**

Vu le compte de gestion rendu par Monsieur le Trésorier des Finances Publiques, qui comprend les recettes et dépenses au 31 décembre 2018,

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2018 établi au regard du compte susmentionné,

Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui du compte de gestion susvisé et les autorisations de recettes et de dépenses délivrées pendant le dit exercice,

Après avoir entendu le rapporteur du Compte Administratif de la Présidente,

Considérant que la comptabilité de Monsieur l'Administrateur des Finances Publiques, est régulière et n'a donné lieu à aucune observation.

**[www.le-gout-dans-nos-assiettes.com](http://www.le-gout-dans-nos-assiettes.com)**

40, avenue de la gare - 33200 BORDEAUX

Tél 05 57 00 04 00 - Fax 05 56 08 88 97 - [sivubm@sivubm.com](mailto:sivubm@sivubm.com)

SIRET 253 306 187 00035

**Adopte la délibération suivante :**

**Article 1 :**

Statuant sur la situation du comptable à la date du 31 décembre 2018, sauf règlement et apurement par l'autorité compétente conformément aux prescriptions de la loi, admet les recettes et les dépenses pour les sommes suivantes :

	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	+ 404 766,85 €	+ 3 165 008,74 €
Fonctionnement	+ 263 876,10€	+ 1 004 800,23 €
Total	+ 668 642,95 €	+ 4 169 808,97 €

**Article 2 :**

Statuant sur les opérations de l'exercice 2018, admet les résultats définitifs du compte de gestion dudit exercice égaux à ceux du compte administratif de la Présidente qui présente les résultats globaux de clôture suivants :

**S.I.V.U. BORDEAUX – MERIGNAC : + 4 169 808,97 €**

**Adopté :**

Voix pour : 5

Voix contre : 0

Abstentions : 0

**Fait et délibéré à Bordeaux au siège social le 28 juin 2019**

**La Présidente,**



**Emmanuelle CUNY**